

Minuit moins une pour atteindre la cible de 10 % du Saint-Laurent protégés en 2020

Dossier de la rédaction de H2o
July 2020

Les groupes écologistes pressent à nouveau le gouvernement du Québec d'atteindre ses cibles de protection dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Alors que Québec s'attaquait donnait l'objectif de protéger 10 % de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent d'ici la fin de 2020, seulement 1,9 % est actuellement protégé. Or, la création d'aires marines protégées est essentielle pour le maintien de la faune et de la flore, mais aussi du garde-manger des mammifères marins et des humains, rappelle la chef des projets scientifiques à la Fondation David-Suzuki, Louise Héneault-Bothier. Mais cela prend des décennies pour créer des aires marines protégées : il faut consulter les populations locales, s'assurer que ça s'arrime bien dans le plan de développement des communautés côtières, leur viabilité économique, le maintien des cultures, des usages de loisir, précise l'experte. Les territoires ainsi protégés au Québec sont le Parc marin du Saguenay Lac-Saint-Jean et, depuis 2018, le Banc-des-Américains, un territoire de 1 000 kilomètres carrés, situé au large de la pointe est de la Gaspésie. Une zone de protection du béluga serait à l'étude, ainsi que pour l'île d'Anticosti et les îles-de-la-Madeleine, mais le temps presse pour atteindre la cible de 10 %.

Avec les informations de Martin Toulgoat -À Radio-Canada